

Naturellement plus proche...

L'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

Avril 2013

Tribune

Les élections à la Chambre d'Agriculture ont livré leurs résultats et elles ont placé largement en tête, avec plus de 57 % des suffrages la liste FDSEA/JA que je conduisais.

Je voudrais remercier l'ensemble des agriculteurs qui par leur vote ont reconnu le travail accompli ces dernières années et nous ont renouvelé leur confiance. Par cette élection au suffrage direct, notre compagnie consulaire agricole voit sa légitimité et sa représentativité renforcées auprès des Pouvoirs Public et de l'ensemble des acteurs agricoles et ruraux.

Réunis le 28 février en session d'installation sous l'autorité de M. le Préfet, les nouveaux élus de la Chambre d'Agriculture m'ont porté à la présidence pour un troisième mandat consécutif. Je mesure la responsabilité qui m'est de nouveau confiée.

L'heure est désormais au rassemblement de tous les acteurs de notre agriculture girondine pour relever ensemble les nombreux défis qui nous attendent : mise en place de la nouvelle PAC pour la période 2014-2020, participation à la future loi d'Avenir de l'agriculture, mais surtout accompagner l'ensemble des agriculteurs, viticulteurs et forestiers à retrouver les marges de manœuvre économiques indispensables à la pérennité de leurs exploitations.

Six années de travail s'ouvrent à nous. Je sais que nous pourrons compter sur l'ensemble des élus et des collaborateurs de la Chambre d'Agriculture. Car le monde agricole, viticole et forestier girondin ne peut se passer d'une Chambre d'Agriculture forte et solidaire.

Bernard ARTIGUE
Président de la Chambre d'Agriculture

tout le monde en parle

Un troisième mandat pour Bernard Artigue

Bernard Artigue, vous venez d'être réélu à la Présidence de la Chambre d'Agriculture. Quelles sont les missions de la compagnie consulaire ?

Notre premier rôle est d'abord consultatif car nous sommes chargés de représenter et défendre les intérêts des agriculteurs et des forestiers auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités territoriales. A ce titre, nous donnons notre avis sur de nombreux sujets comme la PAC ou les documents d'urbanisme. Concrètement, nous agissons pour conserver le potentiel agricole de notre département : cela passe par le maintien des exploitations mais aussi par la préservation des territoires. Une convention sur l'agriculture péri urbaine a été signée avec la CUB ; nous avons également œuvré pour la protection des espaces agricoles au travers de la charte «Agriculture, Forêt et Urbanisme». Nous nous sommes aussi mobilisés pour éviter un classement inapproprié de certains secteurs en zones humides.

Comment accompagne-t-elle les agriculteurs au quotidien ?

L'accompagnement quotidien des agriculteurs est au cœur de nos préoccupations. Grâce à nos structures décentralisées, que sont les ADAR, les Centres Œnologiques et les Groupements Forestiers, et en s'appuyant sur les compétences de l'ensemble de nos collaborateurs, nous apportons aux acteurs agricoles des conseils techniques, économiques et stratégiques. Mais pas seulement, nous avons renforcé ce métier premier des Chambres d'Agriculture par un appui commercial. Nous voulons que les agriculteurs puissent se réapproprier la valeur ajoutée que ce soit par le développement des circuits courts ou la pérennisation des filières longues y compris à l'export. Cela se matérialise par exemple par le lancement du premier Drive Fermier en France.

Quelles missions vous êtes-vous fixées pour cette nouvelle mandature ?

Nous allons poursuivre les efforts déjà entrepris. Face à la baisse des financements publics, nous devons développer les prestations de service et prioriser nos actions et nos modes d'intervention en renforçant les dynamiques collectives. Nous l'avons fait avec les ADAR mais aussi avec la création du Vinopôle Bordeaux-Aquitaine associant l'IFV, le lycée de Bordeaux-Blanquefort et notre service Vigne et Vin pour les domaines de l'innovation et de l'expérimentation viticoles.

CONTACT :
Service Communication
05 56 79 64 39



au sommaire

Composition de la Chambre d'Agriculture de la Gironde

Les membres du Bureau

Président	**Bernard Artigue**	*Viticulteur à Pompignac*
1er vice-président	**Bernard Solans**	*Viticulteur et éleveur à Courpiac*
2ème vice-président	**Magali Vérité**	*Viticultrice à Caplong*
3ème vice-président	**Pascal Bosq**	*Sylviculteur et viticulteur à Listrac-Médoc*
4ème vice-président	**Patrick Vasseur**	*Viticulteur à Morizès*
Secrétaire	**Denis Lurton**	*Viticulteur à Cantenac*
Secrétaire adjoint	**Marie-Henriette Gillet**	*Eleveur à St-Hilaire de la Noaille*
Secrétaire adjoint	**Delphine Mallet**	*Viticultrice à Lussac*
Secrétaire adjoint	**Francis Massé**	*Viticulteur à Pompignac*
Secrétaire adjoint	**Xavier de Saint-Léger**	*Céréalier à St-Louis de Montferrand*
Secrétaire adjoint	**Yohan Bardeau**	*Viticulteur et éleveur à Cadillac en Fronsadais*
Secrétaire adjoint	**Yves Lucas**	*Elu salarié à Bordeaux*

Les membres élus de la Chambre d'Agriculture

Collège des chefs d'exploitations et assimilés

David AMBLEVERT Sainte-Florence
Joël APPOLLOT Saint-Emilion
Bernard ARTIGUE Pompignac
Bernard BOUCHON Jugazan
Véronique CAMUS Marcillac
Denis CHAUSSIE St-Germain de Grave
X. de SAINT-LEGER St-Louis/Montferrand
Michel DULON Soulignac
Pierre-Etienne GARZARO Baron
M.-Henriette GILLET St-Hilaire/Noaille
Bernard GORIOUX Coutures
Marie-Claude LEROY Asques
Denis LURTON Cantenac
Delphine MALLET Lussac
Emmanuel MARSAUX Bourideys
Chantal MONCOMBLE Cazaugitat
Chantal SCLAFER-SEGUILLON St-Pey/Armens
Bernard SOLANS Courpiac
Dominique TECHER Pomerol
Patrick VASSEUR Morizès
Magali VERITE Caplong

Collège des propriétaires et usufruitiers

Annie LAULAN Tabanac
Jacques MARCON Samonac

Collège des salariés de la production agricole

Franck BERROUET Saint-Estèphe
Denis CADIX St-Julien Beychevelle
Chantal CESSAC Langon
Yves CLAVIE St-Christophe des Bardes

Collège des salariés des groupements professionnels agricoles

Danielle BONNARDET Bordeaux
Philippe BRUN Gradignan
Michel DUMAS Bordeaux
Yves LUCAT Bordeaux

Collège des anciens exploitants et assimilés

M.-Thérèse LACOSSE St-Jean/Blaignac
François ZAROS La Sauve

Collège des coopératives agricoles de production

Patrick FRIOT Blasimon

Collège des autres coopératives et SICA

Yohan BARDEAU Cadillac en Fronsadais
J.-François BOURGES St-André/Appelles
Arnaud COURJAUD Marcillac
Sabine LACROIX Les Artigues/Lussac

Collège des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles

Serge BERGEON Galgon
Christophe REBILLOU Castelvieil

Collège des caisses de Crédit Agricole

Rémi GARUZ Saint-Brice
Francis MASSE Pompignac

Collège des caisses d'assurances mutuelles agricoles et MSA

Denis ROUMEGOUS Preignac
Daniel SAINT-MARC Aubiac

Collège régional de la propriété forestière (membres désignés en 2011)

Pascal BOSQ Listrac-Médoc
Gilles JOACHIM Mios
Bruno LAFON Biganos

COMITES D'ORIENTATION

La session d'installation de la Chambre d'Agriculture a désigné les comités d'orientation et commissions. Au nombre de 11, ces instances seront chargées de travailler sur les thématiques suivantes : transmission installation, entreprise économie et conseils, aménagement environnement et gestion de l'eau, circuits de proximité et agritourisme, élevage, vigne et vin, formation agricole et emploi, grandes cultures, agriculture bio et nouvelles pratiques culturales. A cela s'ajoutent le comité d'orientation des ADAR et celui des Œnocentres.

MEMBRES ASSOCIES

8 membres associés participeront aux travaux de la compagnie consulaire : l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Fédération des Grands Vins, la SICA Maraîchère Bordelaise, le CER France, le Groupement de Défense Sanitaire, les Entrepreneurs de Travaux Agricoles et Forestiers, la section régionale Apicole-FRSEA et le Président du Comité d'Orientation des ADAR.

SESSIONS D'INSTALLATION...

Dominique Graciet, Président de la Chambre d'Agriculture des Landes a été reconduit pour un 3ème mandat à la tête de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine. Trois élus girondins participent au Bureau de l'instance régionale : Bernard Artigue (1er Vice-président), Patrick Vasseur et Marie-Henriette Gillet.
Guy Vasseur a été réélu à la présidence de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Bernard Artigue portera le dossier viticulture au sein du Bureau.

Les comités d'orientation et commissions

Les comités d'orientation et les commissions de la Chambre d'Agriculture de la Gironde sont des espaces de réflexion, d'analyse et de proposition. Ils se réunissent régulièrement et leurs travaux sont restitués au Bureau et lors des sessions.

Comité d'Orientation Transmission Installation

Présidente : **Magali Vérité**



«Face à l'enjeu du renouvellement des générations, il est important de renforcer notre action auprès des futurs cédants et d'anticiper davantage les transmissions d'exploitations. Il nous faut aussi accentuer l'accompagnement individuel à la réflexion et à la maîtrise des porteurs de projets d'installation.»

Comité d'Orientation Entreprises, Economie et Conseils

Président : **Bernard Solans**



«Nous devons agir sur les leviers contribuant à la création de valeur ajoutée des exploitations de Gironde. Nos travaux porteront ainsi sur l'analyse des performances économiques des exploitations, des politiques agricoles et de leurs incidences départementales. Ils porteront également sur l'évolution des besoins de conseil des agriculteurs.»

Comité d'Orientation Elevage

Présidente : **Marie-Henriette Gillet**



«Dans un contexte de réforme de la PAC, le service Elevage sera présent au côté des éleveurs pour les aider à s'adapter.
Nous accompagnerons en particulier les projets de développement volailles ainsi que les démarches de relance d'autonomie fourragère.»

Comité d'Orientation Territoires, Environnement et Gestion de l'Eau

Président : **Xavier de Saint-Léger**



«Nous devons chercher à concilier les nécessités de protection de l'environnement et de gestion de l'eau avec le bon équilibre économique des exploitations ; ceci dans un contexte de forte pression foncière qui impacte les espaces agricoles et naturels.»

Comité d'Orientation Vigne et Vin

Président : **Francis Massé**



«La priorité pour le service Vigne et Vin sera la valorisation des actions d'expérimentation au profit des viticulteurs. Pour cela, nous allons affirmer la position du Vinopôle Bordeaux Aquitaine comme un acteur incontournable de la filière vitivinicole. Nous devons aussi renforcer la synergie de notre réseau de conseillers viticoles et d'œnologues pour répondre aux attentes du terrain.»

Comité d'Orientation Circuits de Proximité et Agritourisme

Président : **Denis Chaussié**



«La Chambre d'Agriculture doit renforcer et diversifier ses actions d'accompagnement des producteurs girondins désireux de jouer la carte des circuits courts et de l'accueil sur les exploitations. Dans le prolongement de nos réseaux Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays, nous devons faire preuve d'innovation et développer de nouveaux partenariats avec les collectivités afin d'optimiser la promotion et la commercialisation de nos produits sur nos marchés de proximité.»

TELEX

Les élus de la Chambre d'Agriculture se sont réunis en session le 5 avril. A l'ordre du jour : réforme de la PAC avec l'intervention d'Alain Lamassoure, député européen et tour d'horizon de l'actualité des filières.

RENDEZ-VOUS

La Chambre d'Agriculture a renforcé ses actions en matière d'accompagnement commercial des agriculteurs et des viticulteurs. Avec l'appui des ADAR, elle organise des rendez-vous de l'information commerciale. Thématiques et programme sur www.gironde.chambagri.fr

PARUTIONS





La Chambre d'Agriculture publie son bilan de campagne 2012-2013 qui revient sur les faits marquants des principales filières de production girondines.



La carte touristique bienvenue à la ferme 2013 est disponible. Vous y trouverez une centaine de bonnes adresses.

FOCUS

Le Drive Fermier® girondin poursuit son développement avec l'ouverture d'un 3ème site de retrait à Gradignan en partenariat avec Bordeaux Sciences Agro. Le principe est simple, les internautes commandent leurs produits sur www.drive-fermier.fr/33 et viennent retirer leurs achats les vendredis après-midi sur les sites d'Eysines, Lormont ou Gradignan.

mode d'emploi

Restructuration du vignoble : évolution du dispositif pour 2013

Le programme d'aides à la restructuration du vignoble évolue pour la période 2013-2015. La nouveauté consiste en la mise en œuvre de plans collectifs au niveau d'une ODG avec un engagement sur 3 ans. Ces plans sont gérés par Bordeaux Aquitaine Restructuration (BAR), issue de l'évolution de l'Association de Restructuration du Vignoble Bordelais, qui outre le bordelais, étend son aire aux vignobles de Bergerac et du Lot-et-Garonne.

L'objectif : favoriser l'évolution qualitative des vignobles, préserver la diversité de l'encépagement, maîtriser l'adéquation terroir/cépage/porte-greffe tout en étant en conformité avec le cahier des charges de l'ODG et favoriser les restructurations foncières dans une logique d'optimisation des coûts de production. Ce plan va permettre d'améliorer l'outil de production et de répondre aux attentes des consommateurs. Sa mise en œuvre engage le viticulteur sur 3 ans dans le respect de deux critères : amélioration du mode de conduite et reconversion variétale. En contrepartie, les aides sont revalorisées à 11 500 €/ha. Comme les années précédentes, la constitution d'un dossier validé par un technicien indépendant dont ceux de la Chambre d'Agriculture est nécessaire. Il est également possible de réaliser un dossier individuel avec une aide moindre de 8 000 €/ha.
Enfin, signalons que l'ODG Médoc, Haut-Médoc, Listrac a engagé un plan collectif intégrant un critère de relocalisation s'appuyant sur un zonage pédoclimatique.
Pour de plus amples renseignements, contactez le technicien de votre ADAR la plus proche.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 00 00

question d'avenir

PAC : zéro papier

Pour la campagne PAC 2013, la Gironde est engagée dans la démarche 100 % de télédéclaration. Aucun dossier PAC papier n'a été transmis aux demandeurs d'aide. Pour faire sa déclaration, il faut désormais se connecter sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr ; à compter du 1er avril, tous les agriculteurs pourront saisir leur dossier.

La Chambre d'Agriculture, la DDTM et l'ensemble des organisations professionnelles, se mobilisent pour permettre un accompagnement adapté vers la télédéclaration pour ceux qui le souhaitent.

CONTACT :
Service Entreprises
05 56 79 64 14



Un service Territoires

Suite au départ à la retraite de Philippe Bourdens, la Chambre d'Agriculture a réorganisé ses services avec la création du service Territoires dirigé par Laurent Courau qui fusionne ainsi les services Aménagement et Environnement. En effet, les problématiques environnementales, qu'elles soient administratives ou techniques, interagissent de plus en plus avec les procédures d'aménagement du territoire, comme par exemple la mise en place des trames verte et bleue ou des SAGEs.

Le service qui gère déjà les dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire d'une part et les dossiers environnement et gestion de l'eau d'autre part, pourra ainsi apporter aux agriculteurs, aux collectivités et aux autres partenaires, l'ensemble des conseils liés au foncier, aux pratiques agricoles, à la gestion de l'eau et des zones humides ainsi que des milieux naturels.

CONTACT :
Service Territoires
05 56 79 64 12

Chambre Départementale d'Agriculture de la Gironde
Etablissement Public
17 cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux Cedex
Représentant légal :
Bernard ARTIGUE
Directeur de la publication :
Bernard ARTIGUE

Responsable de la rédaction :
Pierre GOT
Impression : Imprimerie Chorus
39, rue de Bréteil - BP 70107
33326 Eysines Cedex
Dépôt légal : avril 2009
Numéro ISSN : 2101-9266
Gratuit

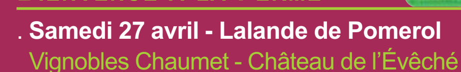
Rendez-vous (proches)



27 - 28 AVRIL
Fête de l'Asperge du Blayais
Etauliers

18 AU 26 MAI
Salon de l'Agriculture Aquitaine
Bordeaux-Lac
18 mai - **Concours de Bordeaux Vins d'Aquitaine**
Bordeaux - Palais des Congrès





MARCHÉS À LA FERME BIENVENUE À LA FERME

. **Samedi 27 avril - Lalande de Pomerol**
Vignobles Chaumet - Château de l'Évêché
. **Dimanche 5 mai - Pompignac**
chez Martine et Francis Massé
Château Queyssard
. **Samedi 18 mai - St Germain de Grave**
chez Denis Chaussié
Domaine du Chevail Blanc
. **Lundi 20 mai - La Brède**
chez Brigitte Ardurats - Château Magneau




MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS





. **Samedi 11 mai - Bordeaux**
Place Fernand Lafargue
. **Vendredi 24 mai**
Bouliac et Saint-Laurent Médoc

Plus d'informations sur le site **www.gironde.chambagri.fr**